



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 26 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 18 septembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86  
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68  
Nombre de procurations : 11

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur David HAEGY
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean DUBUET
Madame Danielle JUBAN	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Marien LOVICH	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Céline TONOT	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Guillaume RUET	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Pierre PRIBETICH
	Monsieur Olivier MULLER	Madame Delphine BLAYA

### Membres absents :

Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
Monsieur Patrick AUDARD	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Léo LACHAMBRE	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
Madame Céline RABUT	Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Frédéric GOULIER pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CABBILLARD
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

---

## **OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

### **Politique des achats responsables - Adoption d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables**

Compte tenu de ses actions menées depuis plusieurs années en matière de développement durable, de sa volonté de promouvoir l'accès à la commande publique aux TPE/PME notamment dans le cadre du Pacte territorial de réussite de l'achat public, mais aussi aux structures de l'insertion par l'activité économique et aux acteurs du champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), Dijon Métropole souhaite adopter son premier schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable pour la période 2024-2027, élargi à l'ensemble de ces thématiques et s'inscrivant pleinement dans sa démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO).

Le SPASER constitue une feuille de route de la collectivité en matière d'intégration du développement durable dans les achats publics. C'est un outil d'accompagnement et de mesure de la performance de l'achat public durable qui concerne tous les marchés publics : travaux, fournitures, services.

La commande publique constitue un levier majeur au service du développement durable. La Ville de Dijon et Dijon Métropole qui concluent des marchés se doivent d'adopter un comportement exemplaire dans ce domaine en optimisant l'impact social et environnemental sur leurs actes d'achat.

Ainsi au niveau de son contenu, le SPASER détermine les objectifs de passation des marchés publics comportant des éléments à caractère social, visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle des travailleurs handicapés ou éloignés de l'emploi défavorisés, et des éléments à caractère écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs.

Le schéma se présente sous la forme de 3 axes thématiques :

#### **Axe 1 : Axe économique**

Ambition 1 : Rapprocher la commande publique de son tissu économique

Ambition 2 : Dynamiser le territoire par le levier de la commande publique

#### **Axe 2 : Axe social**

Ambition 1 : La convergence des compétences de l'achat public vers un socle méthodologique commun

Ambition 2 : Faire de la commande publique un vecteur de soutien aux publics éloignés de l'emploi et de lutte contre les discriminations

Ambition 3 : Ergonomie, pénibilité, santé des agents et des usagers

#### **Axe 3 : Axe environnemental**

Ambition 1 : Promouvoir une gestion sobre et durable des ressources et développer l'économie circulaire

Ambition 2 : Réduire les consommations et décarbonner

Ambition 3 : Lutter contre l'effondrement de la biodiversité

Ambition 4 : Réduire les déchets – Valoriser la fin de vie des achats publics

Aussi afin d'insuffler cette dynamique et cet ancrage territorial fort, un comité de suivi sera composé des partenaires suivants : CREATIV 21, Pôle économie solidaire, Pôle Insertion par l'activité économique, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS), Confédération des petites et moyennes entreprises Côte d'Or (CPME 21), Mouvement des entreprises de France Côte d'Or (MEDEF 21), Chambre de Commerce et d'Industrie 21, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche Comté Côte d'Or, Chambre de l'Agriculture de Côte d'Or.

En conséquence, il convient d'adopter ce schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables annexé au présent rapport.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'adopter** le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables joint en annexe et qui sera publié sur le site internet de la collectivité.

SCRUTIN	POUR : 79	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 11 PROCURATION(S)	